IA ETHIQUE : BIAIS, CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET ENJEUX

Public	Toute personne participant à des projets d'intelligence artificielle ou amenée à en évaluer les effets sur les individus et la société.
Durée	1 journée - 7 heures
Pré-requis	Aucun
Objectifs	Expliquer les principes d'une IA responsable, notamment l'équité, la transparence et la protection des données. Définir une démarche pour intégrer ces principes à chaque étape d'un projet d'IA, de la conception au suivi après déploiement. Identifier et évaluer les risques éthiques d'un cas d'usage, notamment les biais, les atteintes à la confidentialité et le manque de transparence. Proposer des mesures concrètes pour réduire les risques identifiés et en suivre l'efficacité.
Méthodes pédagogiques	Pour bien préparer la formation, le stagiaire remplit une évaluation de positionnement et fixe ses objectifs à travers un questionnaire. La formation est délivrée en présentiel ou distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel et à distance). Le formateur alterne entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification. Cette formation est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par Audit Conseil Formation.
Moyens techniques	1 poste de travail complet par personne De nombreux exercices d'application Mise en place d'ateliers pratiques Remise d'un support de cours Passage de certification(s) dans le cadre du CPF Remise d'une attestation de stage
Modalité d'évaluation des acquis	Evaluation des besoins et objectifs en pré et post formation Evaluation technique des connaissances en pré et post formation Evaluation générale du stage
Délai d'accès	L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la session
Accessibilité handicapés	Au centre d'affaires ELITE partenaire d'ACF à 20 m. Guide d'accessibilité à l'accueil.

INTRODUCTION À L'ÉTHIQUE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Définir l'éthique appliquée à l'intelligence artificielle.
- Identifier les effets que les systèmes d'IA peuvent avoir sur les droits des personnes et sur la société.
- Expliquer pourquoi l'éthique doit être prise en compte dans les décisions liées à l'IA en entreprise, notamment pour préserver la confiance, protéger la réputation et contribuer au respect des obligations réglementaires.
- Distinguer les quatre principes fondamentaux d'une IA responsable — l'équité, la transparence, la responsabilité et le respect de la vie privée.

ÉVALUER ET AMÉLIORER L'ÉQUITÉ DES SYSTÈMES D'IA

- Définir l'équité dans le contexte de l'intelligence artificielle.
- Repérer les biais dans les données et les résultats des modèles, puis analyser leurs effets sur les personnes et les groupes concernés.
- Proposer des mesures pour réduire les biais, notamment en diversifiant les données, en évaluant les résultats par groupe et en ajustant les modèles.

RENFORCER LA TRANSPARENCE ET DÉFINIR LES RESPONSABILITÉS DANS LES PROJETS D'IA

- Expliquer le problème de la « boîte noire » et ses conséquences lorsqu'un résultat produit par l'IA est difficile à comprendre ou à justifier.
- Choisir une méthode adaptée pour rendre les résultats plus compréhensibles, en utilisant un modèle interprétable ou une technique d'explication des résultats.
- Identifier les rôles et les responsabilités des acteurs du projet en cas d'erreur ou de dysfonctionnement d'un système d'IA.
- Repérer les enjeux juridiques et réglementaires liés à un cas d'usage, notamment au regard du RGPD et des cadres applicables à l'IA en France, dans l'Union européenne et à l'international.

PROTÉGER LES DONNÉES PERSONNELLES ET ORGANISER LA GOUVERNANCE DES PROJETS D'IA

- Expliquer pourquoi la protection des données personnelles doit être prise en compte dès la conception d'un projet d'IA.
- Identifier les principales exigences du RGPD et les autres règles de protection de la vie privée applicables au projet.
- Choisir des mesures adaptées aux données traitées, notamment la limitation de la collecte au strict nécessaire, le chiffrement et l'anonymisation.
- Élaborer une démarche d'audit pour vérifier la conformité des systèmes d'IA, documenter les écarts et suivre les actions correctives.
- Définir les modalités de gouvernance des projets d'IA en précisant le rôle du comité d'éthique, la fréquence des audits et les responsabilités de supervision.

NOUS CONTACTER

Siège social
16, ALLÉE FRANÇOIS VILLON
38130 ÉCHIROLLES

Téléphone
04 76 23 20 50 - 06 81 73 19 35

Suivez-nous sur les réseaux sociaux, rejoignez la communauté !

ACF Audit Conseil Formation

@ACF_Formation

Dernière mise à jour : 06/11/2026

PROFIL Formateur : Les formateurs sont recrutés selon plusieurs critères :
Expérience, pédagogie, dynamisme et prévoyance.